



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation des transfètements de détenus étrangers européens

Question écrite n° 930

Texte de la question

M. Loïc Kervran attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la question des transfètements de détenus étrangers européens vers leur pays d'origine en 2023. Face à une population carcérale en constante augmentation et à la surpopulation qui en découle, M. le député s'interroge particulièrement sur le cas des 3 000 détenus européens actuellement incarcérés en France, alors qu'ils pourraient purger leur peine dans leur pays d'origine. Ainsi, il souhaite connaître le nombre de transfètements réalisés au cours de l'année 2023. Le cas échéant il aimerait aussi connaître l'appréciation du ministère sur les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre de ces transfètements et les éventuelles mesures envisagées pour les résoudre.

Données clés

Auteur : [M. Loïc Kervran](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 930

Rubrique : Lieux de privation de liberté

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 octobre 2024](#), page 5423